

La chorale " la Serre Enchantée " débute ses répétitions

Avec un avenir prometteur



La chorale " la Serre Enchantée " débute ses répétitions

Ce qui n'était qu'un projet est maintenant une réalité , la Serre Enchantée du Gers a pris son essor , bien chapeauté par sa grande sœur , la Serre Enchantée de l'Aisne qui a fait ces deux dernières années une tournée remarquable en Astarac . D'ailleurs pour ce lancement , son chef de chœur, Florence Dutailly , n'a pas hésité à traverser la France pour ce top départ , amenant le savoir faire d'une grande professionnelle .En préambule, Pascal Mismaque à l'initiative de ce projet comme il l'avait été dans l'Aisne il y a une douzaine d'années et qui en reste un pilier, a résumé devant la trentaine de candidats le concept de cette nouvelles chorale : rigueur dans le travail comme dans la présentation mais grande convivialité, le tout pouvant amener jusqu'à la collaboration avec des artistes reconnus avec , au programme, les années 80. Cette chorale se veut être à la portée de tous pour une adhésion d'un montant raisonnable et des chanteurs en tenues vestimentaires sobres et classiques.. En véritable meneur d'hommes, aussi efficace que consensuel, Pascal réservera bien des surprises à ceux qui vont le suivre.....

Après cette présentation, premières vocalises, première répétition sous la direction de Florence, accompagnée par Pascal et Hélène, chanteuse du groupe Totem, tous les deux dirigeant à l'avenir les répétitions hebdomadaires , Florence ne pouvant être présente que ponctuellement, notamment lors des « Temps forts » tout en assurant un suivi rigoureux à distance avec un véritable plan de travail . Une certaine surprise pour beaucoup en découvrant que chaque répétition débute par une mise en condition du corps qui doit se détendre, du cou aux chevilles en passant par les épaules, les mains, les genoux... , un véritable exercice physique qui doit libérer la voix et doit être suivi par une posture bien relâchée. C'est à ce prix que la Serre Enchantée , version du Gers, peut espérer marcher sur les pas de sa grande sœur !

Les répétitions auront lieu 3 fois par mois, le lundi à 18h30, dans la salle des fêtes, chacune d'elles se terminant par un moment de convivialité

Le montant de l'adhésion est fixé à 60 euros par personne pour l'année. Grâce à celle-ci, chaque choriste pourra se perfectionner 3 fois par mois, chacun d'entre eux pourra participer aux "TEMPS FORTS" à raison de quatre par an et se verra remettre des vêtements aux couleurs de La Serre enchantée (une doudoune, un polaire et un coupe vent)

Tous ceux qui veulent encore rejoindre ce sympathique groupe son attendus



P1010302.JPG



P1010300.JPG



P1010305 (Copier).JPG



P1010307 (Copier).JPG